

La santé n'a pas de prix, mais à la MATMUT si...



Interpellés par de nombreux salariés qui trouvent anormal que le produit santé qu'ils commercialisent comporte des garanties supérieures à leur propre mutuelle santé, nous avons fait un courrier dans ce sens à Monsieur Havis le 28 septembre 2010.

Nous avons demandé la prise en charge totale des vignettes oranges, une augmentation des consultations d'ostéopathes, de chiropracteurs, diététiciens et psychologues ainsi que l'orthodontie non remboursée.

Monsieur Havis nous a répondu en date du 5 octobre qu'il comprenait que nous voulions un niveau 4 de la MEM avec un surcoût à la charge des salariés.

Nous avons répondu à la Direction le 15 novembre que ce n'étaient pas nos propos, que nous voulions simplement une éventuelle augmentation du niveau 3 de la MEM avec une prise en charge de celle-ci par la Direction et/ou les CE.

Monsieur Havis a toutefois abordé avec nous ce sujet lors de la réunion du Comité Central d'Entreprise à Rouen le 26 novembre dernier :

Notre mutuelle maladie d'entreprise ne peut pas être intégrée à notre produit santé car celui-ci n'est pas prévu pour faire du contrat groupe. D'autre part, la MEM est notre partenaire historique et il n'est pas question de la lâcher aujourd'hui.

De toutes façons, rajoute Monsieur Havis « partir pour aller où » ?

Nous lui avons fait prendre conscience de ce problème, sur lequel il va se pencher.

Nous, représentants FO-MATMUT, aurions apprécié que les salariés puissent bénéficier d'une couverture plus large sans attendre une hypothétique conclusion d'un chantier qui nous a d'ores et déjà été annoncé comme étant très long (plus d'un an) et fastidieux...

En conséquence, nous demandons à nouveau à la Direction de prendre contact dans les meilleurs délais avec la MEM afin d'étudier une augmentation rapide des prestations.

Nous estimons en effet que la santé ne doit pas avoir de prix et que les frais engendrés par le désengagement de la sécurité sociale peuvent aggraver de manière importante le pouvoir d'achat des salariés du groupe Matmut.

Nos échanges sont visibles sur notre site internet : www.fo-matmut.com

Nous vous invitons à vous y rendre et à prendre contact avec nous pour tous renseignements sur ce sujet ou d'autres.